

**ARRÊTÉ DEP-2024-078 PORTANT NOMINATION DU JURY DU BACCALAURÉAT
PROFESSIONNEL MAINTENANCE NAUTIQUE**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2014 portant création du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1000 conjoint nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du baccalauréat professionnel maintenance des véhicules pour la session 2024 de l'académie de Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Fabio MARTI, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Lazar BEN DJABALLAH, enseignant

Enseignants :

Monsieur Thomas BRISMONTIER

Monsieur François DI VIA

Monsieur Grégory FYOT

Monsieur Makola BITOMBI

Monsieur Sylvain CAMUS

Monsieur Sébastien DUCHENNE

Monsieur Josselin BEVALOT

Monsieur Aurélien LEGER

Professionnels :

Monsieur Zulficar AVCI

Monsieur Francis DIMPRES

Monsieur Aurélien LEGER

Monsieur Alain ROSIER

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.


Frédéric MULLER